Monsieur le Député / Madame la Députée,

Dans le cadre de l’examen du Projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale, la Fédération Nationale des Entreprises d’Activités Physiques de Loisirs, (ACTIVE FNEAPL) qui regroupe plus de 1.700 structures adhérentes et 6 000 salariés, se mobilise pour « remettre en mouvement les Français » et « optimiser leur accès à la pratique d’activités physiques et sportives ».

Nous souhaitons au nom de tous nos membres, vous remercier pour votre précieuse aide dans le cadre du dépôt des deux amendements de l’article 17 du PLFSS.

D’autant plus que les chiffres sont accablants : 95% des Français sont trop sédentaires[[1]](#footnote-1). En considération de tous les dangers pour la santé physique et mentale découlent de cet état de fait, l’incitation à la pratique d’une activité physique et sportive régulière devient de facto un objectif d’utilité publique… Qui pour ce faire, nous le savons nécessite l’indispensable collaboration et soutien, de vous nos élus.

Sachez ainsi que nous suivrons assidûment l’évolution du parcours de ces deux amendements. Que l’issue en soit favorable ou non, nous sommes d’ores et déjà très honorés de pouvoir bénéficier de votre appui. Serait également une très belle et prometteuse perspective d’avenir de pouvoir prolonger notre collaboration dans ce combat, celui de permettre aux Français, la possibilité de mieux vivre.

Je vous prie ainsi de recevoir, Monsieur le Député / Madame la Députée l’expression de ma considération distinguée.

1. *Avis de l’ANSES du 15 février 2022* [↑](#footnote-ref-1)